

# ENQUETE EDPM – CHERBOURG-EN-COTENTIN

- Zoom sur un territoire normand où la pratique est développée

Localisation en Normandie des services de trottinettes électriques en free-floating →

Opérateurs :

- *Voi* : Le Havre
- *Pony* : Hérouville-Saint-Clair, Ouistreham
- *Bird* : Cherbourg

Cherbourg-en-Cotentin : service Bird implanté depuis juillet 2022



# ENQUETE EDPM – CHERBOURG-EN-COTENTIN

## Questionnaire auto-administré diffusé auprès des abonnés du service Bird

- Période d'enquête : du 09/09/2024 au 14/10/2024
- Modalités de diffusion : mailing de Bird à ses 3 500 abonnés locaux + via l'appli Bird

## Incitation à répondre

- Crédit de 5 € sur le compte des abonnés abondé par Bird pour chaque questionnaire complet renseigné



## Contenu du questionnaire

36 questions en trois groupes :

1. Votre usage de la trottinette électrique en libre-service (11 questions)
2. La sécurité de vos déplacements en trottinette électrique en libre-service (18 questions)
3. Qui êtes-vous ? (7 questions)

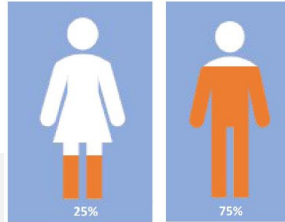


## Renseignement du questionnaire

- Temps moyen passé pour renseigner un questionnaire complet : 10 min 19 s
- Nombre de questionnaires complets renseignés : 231, soit 6,6% des abonnés actifs
- Nombre de comptes abonnés crédités des 5 € : 204

# Profil des répondants

## + d'hommes



75% des répondants, abonnés au service Bird, sont des hommes alors qu'ils ne représentent que 48% de la population de la ville de Cherbourg-en-Cotentin\*.



## + de jeunes

La classe d'âge la plus représentée parmi les répondants est celle des 18-24 ans (42%), surreprésentés par rapport à la population de Cherbourg-en-Cotentin (8,3%)\*.

## + d'étudiants et d'employés

Les étudiants représentent 24% des répondants ; c'est plus que la proportion des étudiants au sein de la population de Cherbourg-en-Cotentin (8,6%)\*. Les employés représentent 38% des répondants, plus qu'au sein de la population de la ville (30%)\*.

\* Données de référence : INSEE 2021

# Profil des répondants

## Une pratique de déplacement choisie

77% des répondants utilisent le service alors qu'ils ont à disposition un ou plusieurs autres modes de déplacement à leur disposition (essentiellement voitures/vélos « musculaires »).



## Une faible attractivité des TCU

Plus des 2/3 des répondants ne possèdent pas d'abonnement au réseau Cap Cotentin.

## Une population de conducteurs

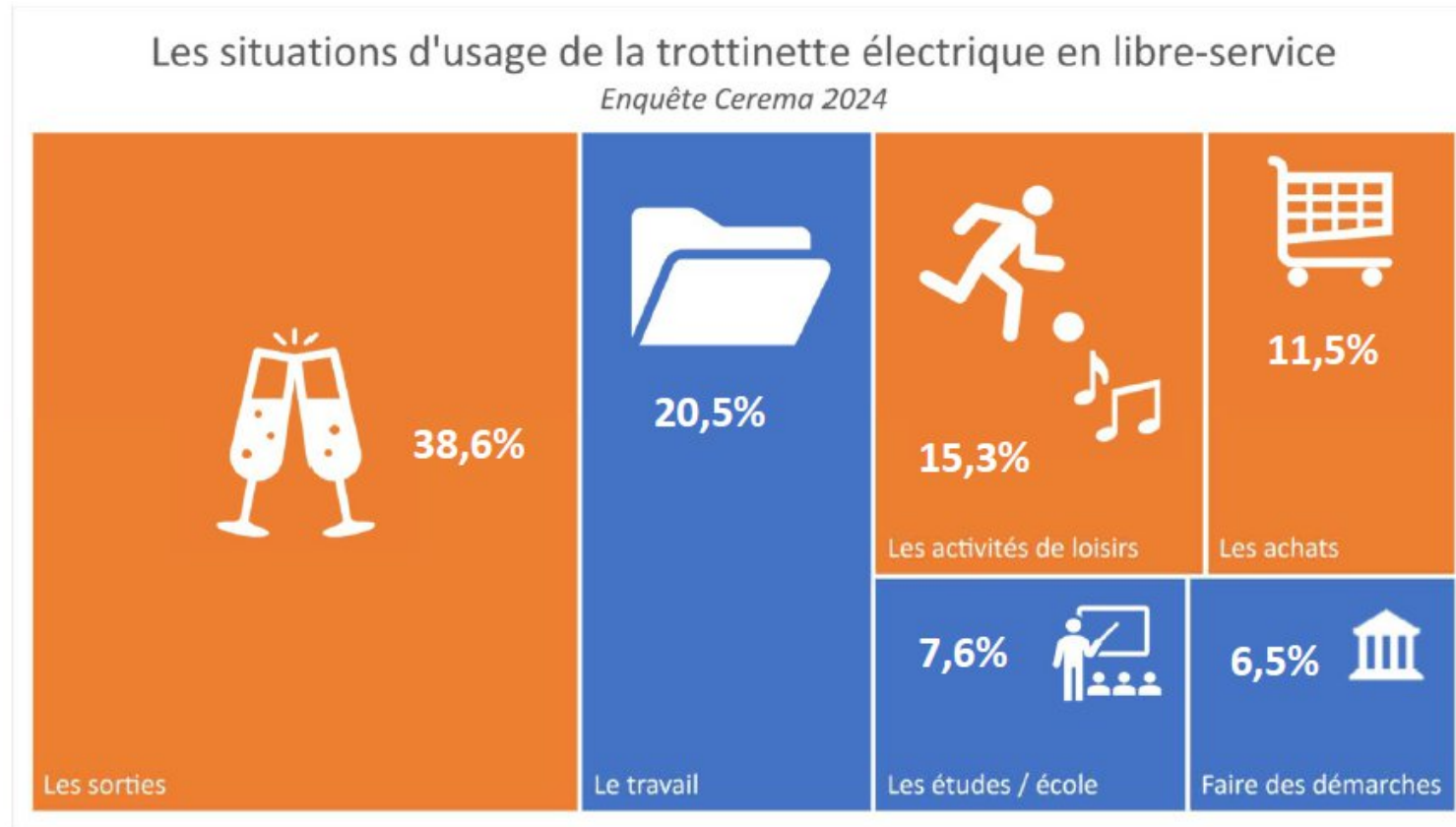
2/3 des répondants possèdent ou sont sur le point de posséder un permis de conduire B.

# Description des pratiques de mobilité des abonnés Bird



# Description des pratiques de mobilité

- Motifs de déplacement



Motifs contraints de déplacement : **34,6%** des motifs d'usage de la trottinette électrique en libre-service

Motifs non contraints de déplacement : **65,4%** des motifs d'usage de la trottinette électrique en libre-service

# Description des pratiques de mobilité

- Conditions d'usage :

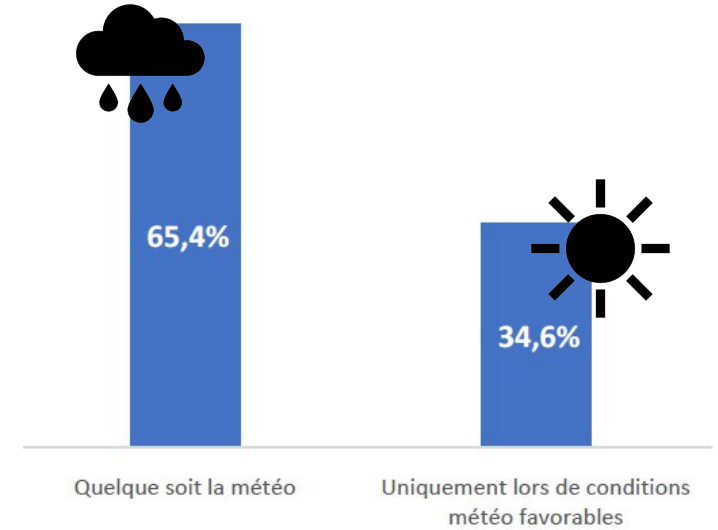


En semaine

Le weekend

Les deux

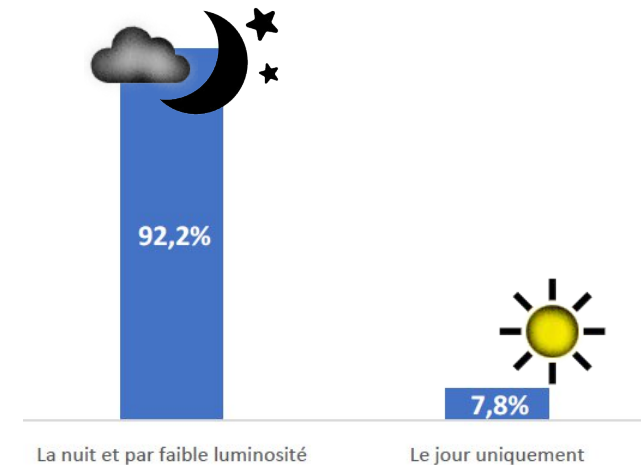
Usage de la trottinette selon la météo - Répartition des répondants  
Enquête Cerema 2024



Quelque soit la météo

Uniquement lors de conditions météo favorables

Usage de la trottinette selon la luminosité- Répartition des répondants  
Enquête Cerema 2024

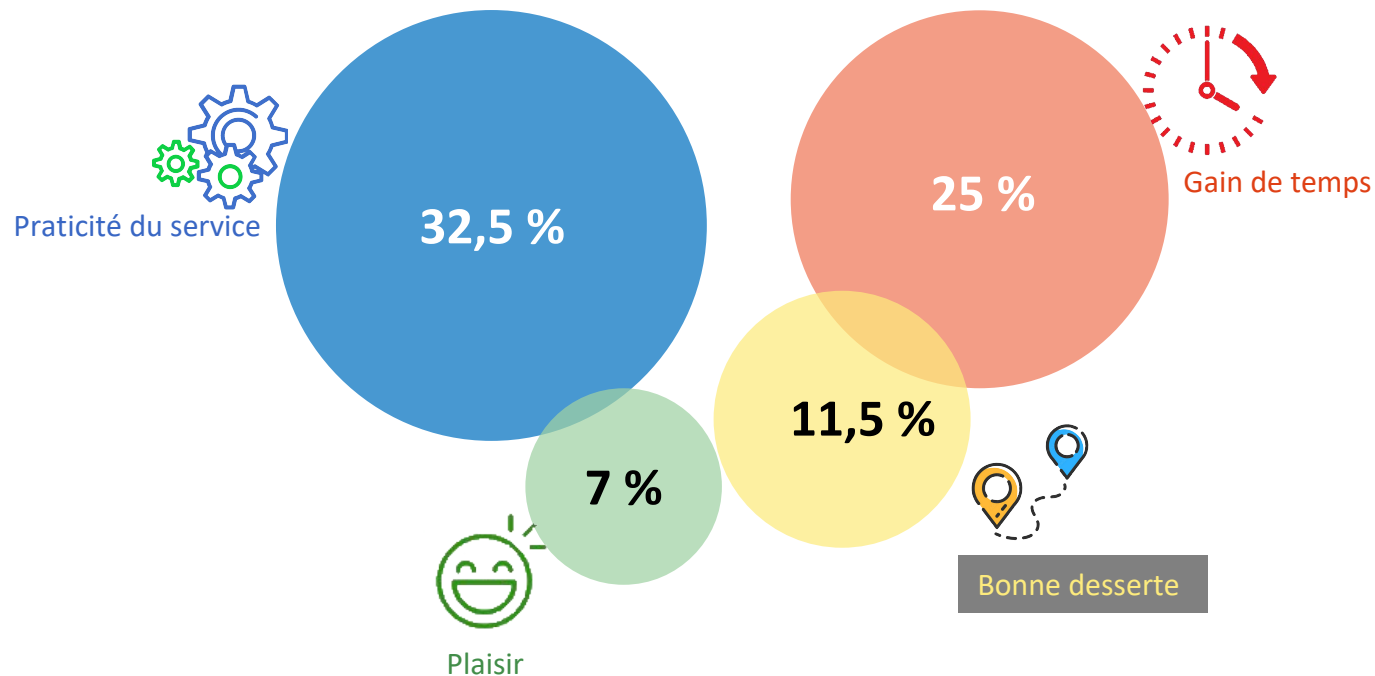


La nuit et par faible luminosité

Le jour uniquement

# Description des pratiques de mobilité

- Motivations pour l'usage de ce mode de déplacement



## Autres raisons :

- du fait de la surpopulation des TCU : 6,1%
- mode peu coûteux : 4,9%
- ne nécessite pas de permis de conduire : 4,6%
- pas d'autre moyen à disposition : 3,5%



# Description des pratiques de mobilité

Une pratique de loisirs avant tout

Un service pratique et permettant de gagner du temps

Une intermodalité marquée avec les TC

44% des répondants indiquent utiliser le service Bird en complément d'un autre mode de transport :

- avec les transports en communs urbains (53%) et interurbains (7%) ;
- avec la voiture (21%).

Un usage tout le temps par tous les temps



Une pratique ancienne et un usage occasionnel

70% des répondants utilisent le service depuis plus d'un an. Leur usage de ce mode de déplacement est à 57% un usage occasionnel.

La trottinette en lieu et place d'un autre mode de déplacement

62% des répondants ont choisi la trottinette en lieu et place de la marche, de la voiture et des transports en commun de la ville.

#1 

#2 

#3 

# Sécurité des déplacements en trottinettes électriques en libre-service



# Trottinette électrique en libre-service et Sécurité

## • Accidents

33 %

33% des répondants sont déjà tombés de trottinette électrique :

- 23% une seule fois
- 10% plusieurs fois

Parmi ces répondants, 83% ont connu leur dernier accident il y a moins d'un an.

Parmi les répondants, 1% déclare s'être blessé au point de devoir être hospitalisé et :

 73% ne se sont jamais blessés

 18,5% se sont blessés mais sans nécessité de soins médicaux

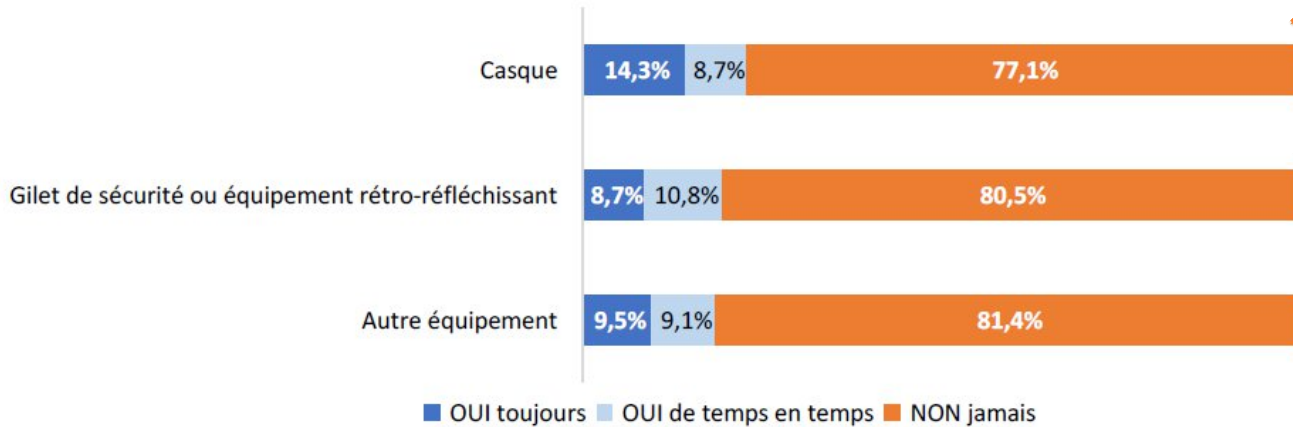
 7,5% ont dû consulter un professionnel de santé

# Trottinette électrique en libre-service et Sécurité

- Équipements de sécurité portés ?

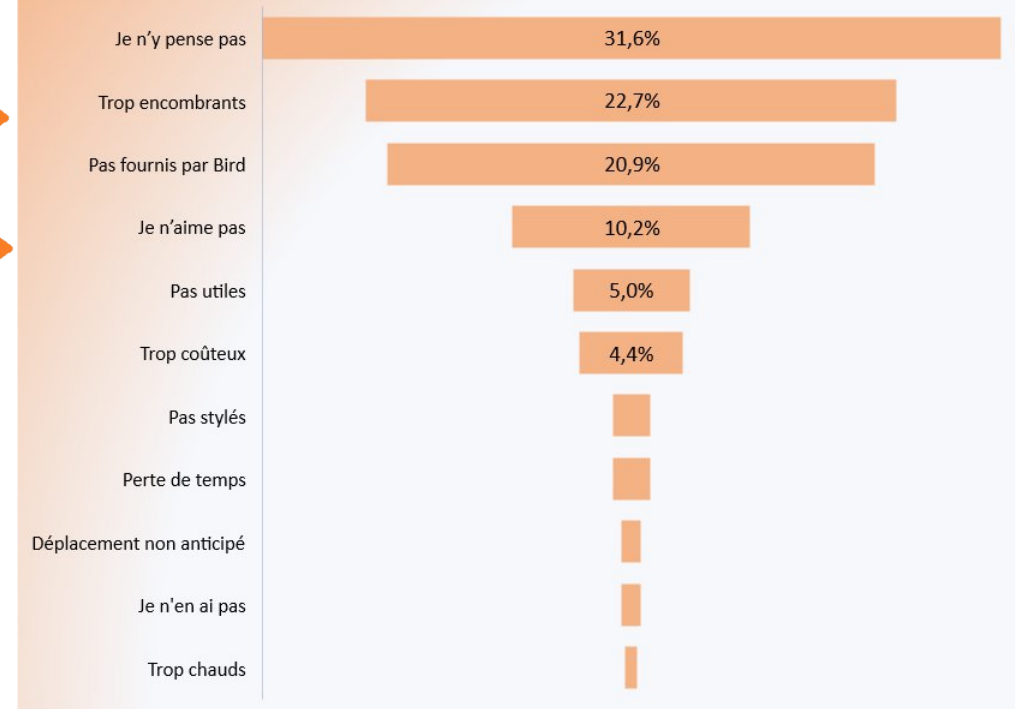
Port d'équipements de protection lors de l'usage de trottinettes Bird par les répondants

Enquête Cerema 2024



Raisons invoquées pour ne pas porter d'EPI

Enquête Cerema 2024



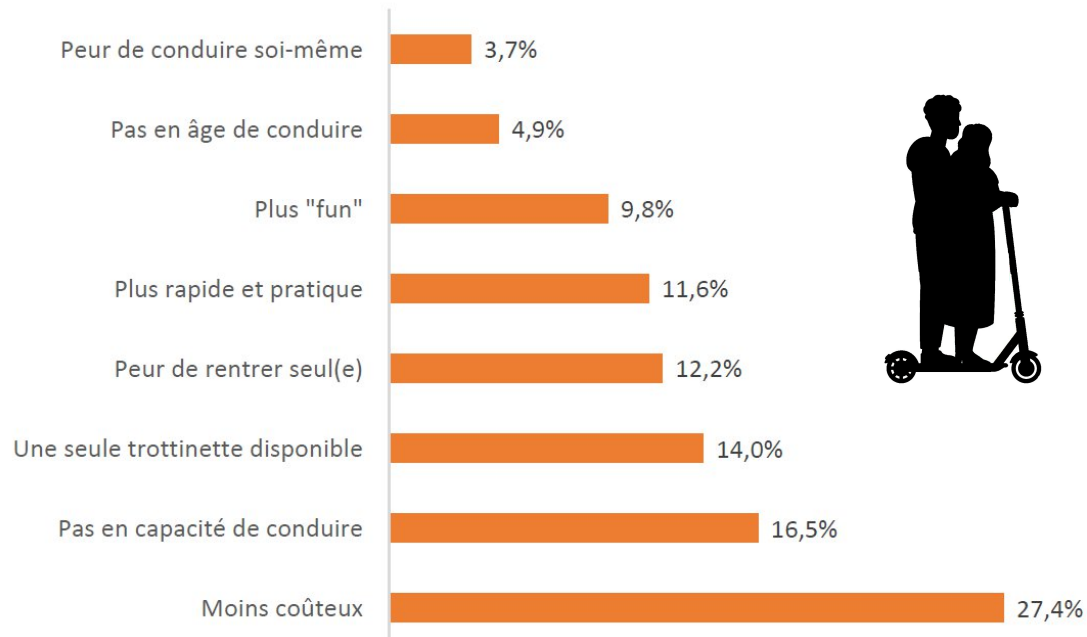
# Trottinette électrique en libre-service et Sécurité

## • Pratiques à risque ?

36% des répondants indiquent avoir déjà roulé à deux sur une trottinette électrique.

Raisons invoquées par les répondants pour avoir roulé à 2 sur une trottinette

*Enquête Cerema 2024*



37% des répondants indiquent avoir déjà roulé en utilisant des accessoires :



30,4% des répondants utilisent des écouteurs ou un casque audio



11,5% des répondants utilisent un téléphone  
*(usage actif : écriture de messages, navigation Internet...)*



2,2% des répondants utilisent une enceinte portable

# Trottinette électrique en libre-service et Sécurité

- Un sentiment de sécurité sur les trottinettes électriques majoritaire mais...

Des EPI quasi-absents

Des pratiques à risque répandues

Des accidents corporels observés



Des conflits d'usage identifiés

Les répondants indiquent connaître des relations compliquées avec les modes mécanisés et les piétons ; *a contrario* les vélos sont plutôt bien notés.

Les aménagements cyclables privilégiés

72% répondants privilégient les pistes et bandes cyclables. En l'absence de ces aménagements, ils circulent davantage sur la chaussée et les voies bus. La circulation sur les trottoirs est assumée par près de 16% des répondants.

Pratiques vs connaissances des règles du code de la route



# Trottinette électrique en libre-service et Code de la route

- Des règles du code de la route non maîtrisées par tous et un non-respect habituel de ces mêmes règles

## Une connaissance du code de la route perfectible

46% des répondants ne connaissent pas toutes les interdictions et obligations fixées par le code de la route dans le cadre de la conduite de trottinettes électriques.



## La conscience assumée de ne pas respecter les règles

La connaissance des règles n'empêche pas des pratiques à risque non autorisées pour 81% des répondants.



# Contacts de l'étude

## **Cerema Normandie-Centre**

Département Mobilité, Sécurité et Ouvrages d'art  
Groupe Sécurité routière et Analyse des Mobilités

### **Michaël SAVARY**

Responsable de groupe  
[michael.savary@cerema.fr](mailto:michael.savary@cerema.fr)

### **Nicolas DUBOS**

Adjoint au responsable de groupe  
[nicolas.dubos@cerema.fr](mailto:nicolas.dubos@cerema.fr)

### **Frédérique AMY**

Directrice de projets Mobilité  
[frederique.amy@cerema.fr](mailto:frederique.amy@cerema.fr)

### **Marine BOQUET**

Chargée d'études sécurité des modes actifs -  
Correspondante vélo  
[marine.boquet@cerema.fr](mailto:marine.boquet@cerema.fr)

### **Tatiana FRANCOIS**

Chargée d'études sécurité routière  
[tatiana.francois@cerema.fr](mailto:tatiana.francois@cerema.fr)

### **Bérengère VARIN**

Cheffe de projets analyse et sécurité des déplacements  
[berangere.varin@cerema.fr](mailto:berangere.varin@cerema.fr)